

# RAPPORT SUR LA PÊCHE 2024

AGENCE  
DE L'AGRICULTURE &  
DE LA PÊCHE



**Flanders**  
State of the Art

**VIRA  
'24**

# RAPPORT SUR LA PÊCHE 2024

Cette publication a été préparée par l'Agence de l'Agriculture et de la Pêche avec le plus grand soin et la plus grande précision. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans cette publication. L'utilisateur de cette publication renonce à toute plainte l'Agence de l'Agriculture et de la Pêche ou ses fonctionnaires, de quelque nature que ce soit, concernant l'utilisation des informations mises à disposition par le biais de cette publication.

l'Agence de l'Agriculture et de la Pêche ou ses fonctionnaires ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des conséquences négatives éventuelles qui pourraient découler de l'utilisation des informations mises à disposition par le biais de cette publication.

# COLOPHON

## RÉDACTION

Agence de l'Agriculture et de la Pêche

## CONCEPTION

Agence de l'Agriculture et de la Pêche

## IMPRESSION

Artoos

## NUMÉRO DE DÉPÔT

D/2023/3241/436

## ÉDITEUR RESPONSABLE

Patricia De Clercq

Administrateur-général

Agence de l'Agriculture et de la Pêche

## ADMINISTRATION

Agence de l'Agriculture et de la Pêche

[www.vlaanderen.be/visserij](http://www.vlaanderen.be/visserij)

T (+32) (0) 2 214 48 48

@ [info@lvlaanderen.be](mailto:info@lvlaanderen.be)

© Gouvernement flamand, Agence de l'Agriculture et de la Pêche

Tous droits réservés. La reproduction de parties du texte dans des publications à but éducatif ou scientifique est autorisée avec mention de la source.

Agence de l'Agriculture et de la Pêche (2024), Rapport sur la pêche 2024, Bruxelles.

Le rapport et les données sous-jacentes sont disponibles à l'adresse suivante: [www.vlaanderen.be/visserijcijfers](http://www.vlaanderen.be/visserijcijfers).

# MATÉRIEL GRAPHIQUE

## **Image de couverture**

Jetée de Nieuport, Belgique.

© Agence de l'Agriculture et de la Pêche

## **Photo p 2-3**

Un navire quitte le port.

© Agence de l'Agriculture et de la Pêche

## **Photo p 16-18**

Des pêcheurs de crevettes souriants trient leurs prises.

© VLAM

## **Photo p 26-27**

Poivron farci au quinoa, tomates, concombre et fromage de chèvre avec une tranche de haddock.

© VLAM

## **Photo p 34-35**

Des crevettes fraîches sont cuites.

© VLAM

## AVANT-PROPOS

Notre secteur de la pêche et de l'aquaculture est caractérisé par l'innovation. Les défis sont importants. Les scientifiques et les pêcheurs travaillent ensemble pour mettre au point les meilleures techniques et faire en sorte que nos entreprises soient aussi efficaces et durables que possible.

Les armateurs investissent dans le renforcement de la sécurité et l'amélioration des conditions de travail à bord. De plus en plus de techniques permettant de réduire la consommation de carburant sont également appliquées. Nos instituts de recherche sont réputés au niveau international pour leurs travaux de recherche et de développement dans le domaine de l'aquaculture.

Dans ce Rapport sur la pêche 2024, vous en apprendrez davantage sur le cadre (politique) européen et flamand et sur la manière dont les eaux turbulentes de ces dernières années ont affecté le secteur. La politique commune de la pêche (PCP) est gérée au niveau européen et financée par le budget commun de l'UE. Nos propres priorités régionales sont également abordées.

Nous réfléchissons brièvement au rôle des produits de la pêche et de l'aquaculture dans notre régime alimentaire actuel. Nous nous tournons également vers l'avenir et illustrons l'innovation et le renouveau dans le secteur. Ce sont les mots clés de la politique flamande en matière de pêche et d'aquaculture.

Au premier semestre 2024, la Belgique présidera le Conseil de l'Union européenne. Cela signifie que notre pays dirige l'agenda européen et promeut la coopération entre les États membres et les institutions de l'UE afin de faire progresser la pêche et l'aquaculture dans différents domaines, tels que l'efficacité énergétique, l'innovation et la stratégie à l'égard des pays non européens comme le Royaume-Uni.

Plusieurs sommets et conférences sont également organisés sur le thème de la pêche.

Outre les conseils formels où les ministres européens de la pêche se réunissent, nous organisons également pour eux un conseil informel de la pêche et une réunion pour les hauts fonctionnaires. La pêche et l'aquaculture sont également abordées en tant que source d'alimentation durable lors de la conférence Open Food.

De nombreux membres du personnel de l'Agence de l'Agriculture et de la Pêche, du VLAM et de l'ILVO ont contribué à ce rapport. Je remercie tous ceux qui y ont contribué et vous souhaite une bonne lecture.

**Hilde Crevits**

**Vice-ministre-présidente du gouvernement flamand**

**Ministre flamande du Bien-être, de la Santé publique et de la Famille,  
chargée de la Pêche maritime**

Janvier 2024

# TABLE OF CONTENTS

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>5</b>
<b>LOCALISATION</b> .....	<b>1</b>
Une multitude de sources .....	<b>1</b>
Un produit de la coopération .....	<b>1</b>
<b>POLITIQUE EUROPÉENNE</b> .....	<b>5</b>
Production et consommation mondiales et européennes d'aliments aquatiques .....	<b>5</b>
La politique commune de la pêche .....	<b>6</b>
Succession de crises .....	<b>7</b>
<b>LE PAQUET DE MESURES DE LA POLITIQUE DE LA PÊCHE POUR 2023</b> .....	<b>8</b>
Zoom sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Belgique .....	<b>8</b>
Répartition des tâches et des responsabilités en Belgique .....	<b>10</b>
Défis pour le Secteur flamand de la Pêche et de l'Aquaculture .....	<b>11</b>
Des partenariats uniques .....	<b>12</b>
Campagnes de promotion publique et « Visserij Verduurzaamt » .....	<b>13</b>
Mécanismes de soutien financier en Flandre .....	<b>14</b>
<b>DU GREEN DEAL À LA STRATÉGIE ALIMENTAIRE FLAMANDE</b> .....	<b>19</b>
<b>CONSOMMATION DE POISSON ET CHOIX DES CONSOMMATEURS FLAMANDS</b> .....	<b>21</b>
La crise du coronavirus et l'inflation font grimper les dépenses alimentaires et les dépenses des ménages .....	<b>21</b>
Les prix élevés du poisson limitent les achats de poisson à domicile .....	<b>22</b>
Le Flamand reste un mangeur de viande .....	<b>22</b>
Déplacement de la consommation de poisson à domicile vers la consommation à l'extérieur .....	<b>22</b>
Le Flamand, grand mangeur de moules .....	<b>23</b>
Le cabillaud et le saumon représentent plus de la moitié des ventes de poisson .....	<b>24</b>
DIS 1 leader du marché total du poisson en Belgique .....	<b>24</b>
Spécialiste du poisson important pour les poissons de la mer du Nord en Flandre .....	<b>24</b>
<b>INNOVATION : LES PIÈCES DU PUZZLE DE L'AVENIR SONT EN TRAIN DE S'ASSEMBLER</b> .....	<b>29</b>
Construire et partager des connaissances ensemble, ça marche .....	<b>29</b>
Quelques exemples : .....	<b>29</b>
Diversification du métier et des modèles de revenus .....	<b>32</b>
<b>CHIFFRES CLÉS<sup>3</sup></b> .....	<b>37</b>
Activité de la flotte de pêche (version 24/10/2023) .....	<b>37</b>
Débarquements de poissons .....	<b>39</b>

## LOCALISATION

Le rapport sur la pêche en est à sa cinquième édition en tant que livre séparé. Vous trouverez ici une synthèse concise du secteur flamand de la pêche et de l'aquaculture. Elle s'inscrit dans le cadre plus large de l'Europe. Une attention particulière sera accordée à l'importance du secteur pour la consommation alimentaire ainsi qu'à certaines innovations dans le secteur.

Seul un nombre limité de chiffres, de figures et de tableaux y sont repris. Pour en savoir plus, consultez notre site web [www.vlaanderen.be/visserijcijfers](http://www.vlaanderen.be/visserijcijfers), où vous trouverez toujours les chiffres et les descriptions les plus récents.

## UNE MULTITUDE DE SOURCES

Le rapport sur la pêche est le résultat du traitement et de l'analyse des chiffres disponibles, publiés ou non. Aucun aperçu séparé des sources d'information n'a été réalisé. La source est mentionnée dans le texte ou peut être consultée à l'adresse [www.vlaanderen.be/visserijcijfers](http://www.vlaanderen.be/visserijcijfers) ou <https://lv.vlaanderen.be/visserij>. Pour les chiffres, la version finale du rapport a été rédigée en novembre 2023. Cela garantit que 2022 est l'année complète la plus récente qui peut être utilisée. Ne manquez pas de consulter le site web des chiffres pour obtenir les dernières informations.

## UN PRODUIT DE LA COOPÉRATION

L'Agence de l'Agriculture et de la Pêche publie le rapport sur la pêche. Les contributions ont été rédigées, préparées ou éditées par:

- Agence de l'Agriculture et de la Pêche: Jonathan Platteau, Tom Van Bogaert, Karel Vanhulle, Ludovic Devos, Dirk Van Guyze et Peter Blancquaert;
- Institut flamand de recherche sur l'agriculture, la pêche et l'alimentation (ILVO): Hans Polet, Els Vanderperren, Daan Delbare, Sarah Maes, Bavo Dewitte et Greet Riebbels;
- Office flamand d'Agro-marketing (VLAM): Luc Van Bellingen et Marina Sablon.

La mise en page et l'édition finale ont été réalisées par le service de la communication de l'Agence (Seppe Bernar et Els Feytens, Nele Vanslembrouck).







# POLITIQUE EUROPÉENNE

## PRODUCTION ET CONSOMMATION MONDIALES ET EUROPÉENNES D'ALIMENTS AQUATIQUES

Pour comprendre le contexte de la politique de la pêche flamande, et par extension européenne, nous avons besoin du cadre de la pêche et de l'aquaculture mondiales. Selon les estimations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2022), la production mondiale d'animaux aquatiques s'élèvera à environ 178 millions de tonnes en 2022, soit une légère baisse par rapport au record de 179 millions de tonnes enregistré en 2018. 90 millions de tonnes (51 %) de cette production proviendront de captures sauvages. L'aquaculture contribue aux 49 % restants (88 millions de tonnes). 63 % de la production totale provient des eaux marines. 89 % (157 millions de tonnes) du volume total d'animaux aquatiques ont été utilisés pour la consommation humaine, le reste étant essentiellement destiné à la fabrication de farine et d'huile de poisson. Il convient également de mentionner la production mondiale de 36 millions de tonnes d'algues (en poids humide) en 2020, dont 97 % proviennent de l'aquaculture (principalement marine).

Quant à la consommation d'aliments aquatiques, elle a augmenté d'environ 1,4 % par an entre 1961 et 2019, passant de 9,0 kg à 20,5 kg par habitant. La consommation mondiale a augmenté à un rythme annuel moyen presque deux fois supérieur au taux de croissance annuel de la population mondiale. L'augmentation de l'offre, l'évolution des préférences des consommateurs, les progrès technologiques et la croissance des revenus sont à l'origine de ces hausses de la consommation par habitant.

Au niveau de l'UE, la production aquatique totale provenant de la pêche et de l'aquaculture s'élevait à près de 5 millions de tonnes en 2020, soit près de 3 % du volume mondial (EUMOFA, 2022). L'UE est ainsi le septième producteur mondial. En revanche, la consommation au niveau de l'UE était de 10,41 millions de tonnes en 2020, ce qui équivaut à 23 kg par habitant. La demande interne d'aliments aquatiques dans l'UE est principalement satisfaite par les importations, qui représentent environ 70 % de la quantité totale disponible. En revanche, 20 % de la quantité disponible dans l'UE est exportée. (EUMOFA, 2023)

## LA POLITIQUE COMMUNE DE LA PÊCHE

Pour garantir une pêche et une aquaculture économiquement, socialement et écologiquement durables, la politique commune de la pêche (PCP) est un instrument politique essentiel au sein de l'UE. En outre, cette politique vise également à garantir une alimentation (aquatique) suffisante, abordable et saine pour la population, ainsi qu'un niveau de vie équitable pour les communautés de pêcheurs et d'aquaculteurs. La PCP régit la gestion de la flotte de pêche européenne et vise à préserver les stocks de poissons. Pour ce faire, elle utilise une approche fondée sur les écosystèmes. Les décisions sont prises par des conseils consultatifs (régionaux) composés de représentants de l'industrie de la pêche (60 %) et d'autres groupes d'intérêt. Les règles communes de la PCP adoptées au niveau de l'UE s'appliquent à tous les États membres.

Pour lutter contre la surpêche, l'Union européenne vise à gérer durablement ses stocks de poissons commerciaux. Pour ce faire, la gestion européenne de la pêche s'appuie sur des données scientifiques collectées par les États membres de l'UE. En décembre de chaque année, le Conseil des ministres de la pêche négocie le total des captures maximales autorisées pour l'année suivante et les quantités maximales de poissons pouvant être capturées par une pêcherie spécifique dans une zone donnée et au cours d'une période donnée. Pour ce faire, les ministres s'appuient sur une proposition de la Commission européenne fondée sur les avis scientifiques du Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP) et du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM). Les possibilités de pêche sont traduites en quotas nationaux, dont les quantités non utilisées peuvent être échangées entre les États membres au cours de l'année (afin de parvenir à une utilisation optimale).

Pour soutenir les ambitions visant à éviter la surpêche et à rendre les pratiques de pêche plus durables et réalisables, l'Union européenne a fixé certains objectifs concrets dans la PCP. Certains d'entre eux posent des défis majeurs au secteur flamand de la pêche. L'objectif initial était de ramener l'exploitation de tous les stocks halieutiques au niveau du « rendement maximal durable » au plus tard en 2020. L'obligation de débarquement a également été introduite au plus tard en 2019, afin d'éliminer les rejets en utilisant des techniques de pêche plus sélectives. Toutefois, cet objectif est si complexe qu'il est difficile de le réaliser efficacement et de le mettre en pratique.

## SUCCESSION DE CRISES

Outre les objectifs ambitieux de la PCP visant à assurer une gestion durable de la pêche et des stocks halieutiques sains, l'ensemble du secteur européen de la pêche et de l'aquaculture a été frappé par une succession de crises différentes au cours des dernières années.

Au départ, il y a eu le Brexit, la majorité de la population britannique étant favorable à la sortie de l'Union européenne. Le 1er janvier 2021, le Brexit a été consommé et les conséquences pour la flotte de pêche européenne sont apparues clairement: difficultés d'accès aux eaux territoriales britanniques (uniquement possible avec une autorisation de pêche du Royaume-Uni), diminution progressive (de 25 % entre 2021 et 2026) des quotas de capture partagés avec les Britanniques dans les eaux britanniques et implications pratiques lors de la pêche dans les eaux britanniques en raison de l'introduction d'une nouvelle législation britannique en matière de pêche. En ce qui concerne l'accès aux eaux britanniques et les quotas de capture disponibles à partir de juillet 2026, il n'y a aucune certitude à ce jour.

Outre l'incertitude quant à l'impact du Brexit en 2020, une perturbation importante et inattendue du tissu social et économique s'est produite cette année-là: le covid-19. Bien que l'offre de produits de la mer frais soit restée stable dans un premier temps, la demande a fini par diminuer en raison de la perte de certains services de restauration et de la désorganisation des points de vente. Cela a entraîné une forte baisse des prix du poisson. On peut donc parler de crise au carré cette année-là (VIRA, 2020).

À peine remis de ces chocs, le secteur de la pêche et de l'aquaculture a dû faire face à une forte hausse des prix de l'énergie en raison de l'invasion russe de l'Ukraine en 2022, qui a fait exploser les prix des denrées alimentaires, entre autres.

Grâce à l'intervention souple et rapide des institutions européennes et des administrations nationales, des mécanismes de soutien (financier) ont été élaborés pour toutes les situations de crise. Un régime d'immobilisation soutenu par le gouvernement a été mis en place pendant la période de baisse de la demande de produits de la pêche. Cela a permis de réduire temporairement l'offre tout en soutenant les prix. Le gouvernement a également apporté son soutien pour faire face à l'augmentation des coûts due à la crise ukrainienne.

Malgré toutes les difficultés, la résilience économique du secteur et son importance pour l'approvisionnement en denrées alimentaires restent au centre des préoccupations.

## LE PAQUET DE MESURES DE LA POLITIQUE DE LA PÊCHE POUR 2023

Le 21 février 2023, la Commission européenne a présenté son 'paquet politique de la pêche'. Cette annonce comprenait pas moins de quatre communications de la Commission: un rapport sur la mise en œuvre de la PCP et l'application de l'organisation commune des marchés (OCM), le plan d'action pour le milieu marin et une communication sur la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. En ce qui concerne le rapport sur la mise en œuvre de la PCP, la Commission européenne était en effet tenue de faire un rapport sur son fonctionnement 10 ans après la réforme de la PCP en 2014.

Les actions proposées dans les communications de la Commission visent à aider le secteur à s'adapter progressivement aux défis de l'avenir. L'objectif est notamment de parvenir à utiliser des sources d'énergie plus respectueuses de l'environnement, de réduire la dépendance aux combustibles fossiles et de diminuer l'impact du secteur sur l'écosystème marin (Commission européenne, 2023). Ce faisant, la Commission entend également contribuer immédiatement à la mise en œuvre intégrale de la PCP, en coordination avec les États membres et les parties prenantes. Dans le même temps, elle s'inscrit dans les objectifs du Green Deal (neutralité climatique d'ici 2050) et de la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 (protection effective de 30 % des eaux marines). Pour la pêche flamande, le plan d'action pour le milieu marin en particulier est très discuté dans cette région, étant donné la pression exercée sur la pêche de fond et l'objectif de l'éliminer progressivement d'ici 2030 dans toutes les zones marines protégées (Centrale des Armateurs, fiche d'information mars 2023).

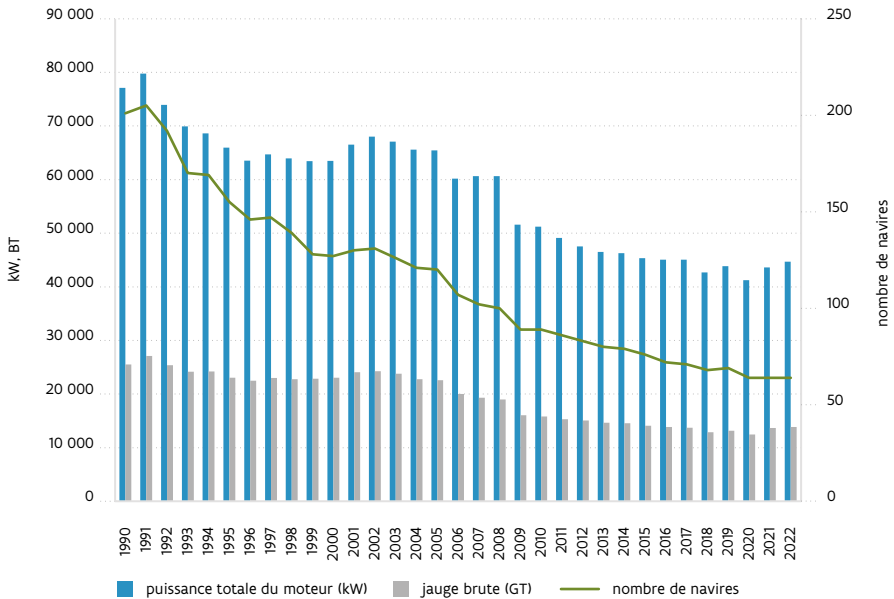
Zoom sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Belgique

Pour évaluer l'impact concret de la PCP sur le (vaste) secteur commercial flamand de la pêche et de l'aquaculture, il est essentiel d'identifier ses caractéristiques spécifiques.

La flotte de pêche belge se compose de 64 bateaux actifs (2022) et peut être divisée en deux segments comptant chacun un peu plus de 30 bateaux:

- le petit segment de flotte (PSF), composé de bateaux d'une puissance inférieure ou égale à 221 kW qui passent moins de 48 heures en mer par voyage
- le grand segment de flotte (GSF), qui regroupe les bateaux d'une puissance supérieure à 221 kW. Presque tous les bateaux du GSF sont équipés d'un chalut à perche et ont une puissance de 662 kW ou plus.

Figure : Evolution de la flotte de pêche belge



Source : flotte de pêche | Agriculture & Pêche (vlaanderen.be)

Le chalut à perche est considéré comme la principale méthode de pêche de la flotte belge (environ 78 % des débarquements en 2022). En 2022, les débarquements de la flotte belge se sont élevés à 16 932 tonnes pour une valeur de débarquement de 97,3 millions d'euros. Le nombre de travailleurs agréés dans le secteur de la pêche maritime s'élève à environ 386 personnes (2022), dont l'âge moyen est de 40,4 ans. La Belgique ne dispose pas d'une pêche côtière à petite échelle professionnelle.

La pêche belge est une pêche mixte et exploite donc plusieurs stocks à la fois. La flotte est clairement spécialisée dans les poissons plats. La sole et la plie représentent respectivement 14,4 % et 13,7 % du volume de poisson débarqué en 2022. Le calmar et la raie suivent avec des parts respectives de 13,3 % et 8,9 %.

Le poisson frais est commercialisé dans trois criées agréées. La Vlaamse Visveiling (Criée flamande), une entreprise privée, gère les criées de Zeebrugge et d'Ostende et emploie environ 140 personnes. La criée communale de Nieuport est négligeable en termes de volume de débarquement (3 % par rapport à l'ensemble des ports belges), mais importante dans le contexte de l'économie locale et du tourisme côtier.

L'industrie belge de la transformation du poisson comptait environ 246 entreprises en 2017 (dont 65 avaient la transformation du poisson comme activité principale), avec des concentrations en Flandre autour des criées d'Ostende et de Zeebrugge. Les entreprises dont l'activité principale est la transformation du poisson emploient près de 1 300 ETP et réalisent un chiffre d'affaires total de 662 millions d'euros. Seules cinq entreprises comptaient 50 travailleurs ou plus. En 2018, 46 448 tonnes de poisson ont été transformées en Belgique. L'industrie de la transformation du poisson dépend largement des espèces importées (saumon, cabillaud et truite) et moins des approvisionnements locaux, principalement en raison des exigences élevées en matière de stabilité de l'approvisionnement, de volume et de qualité.

Le secteur aquacole belge est petit mais diversifié: la production s'élève à environ 200 tonnes destinées à la consommation humaine chaque année, principalement du poisson, pour une valeur d'environ 1,3 million d'euros. Le nombre d'éleveurs se situe entre 40 et 50, dont la grande majorité sont des producteurs de truites artisanaux de Wallonie. Certains de ces producteurs élèvent également des truites pour la consommation non humaine. Les entreprises de production flamandes utilisent en grande partie des installations modernes (par ex. Recirculating Aquaculture Systems, RAS) ou sont actives dans l'aquaculture marine et se concentrent sur diverses espèces à forte valeur. Les espèces produites en Flandre sont le cabillaud d'eau douce, la truite, le sandre, les crevettes, le caviar (esturgeon), les huîtres et les moules. Le nombre total d'emplois belges dans le secteur de l'aquaculture est estimé à environ 140 personnes (2022).

## RÉPARTITION DES TÂCHES ET DES RESPONSABILITÉS EN BELGIQUE

Au niveau national, la Flandre a une compétence exclusive sur la pêche maritime en Belgique (loi spéciale du 8 août 1980 et décret du 28 juin 2013 relatif à la politique agricole et de la pêche) en Belgique. La préparation de la politique au niveau européen et flamand est assurée par l'Agence de l'Agriculture et de la Pêche. Ce service est également chargé de la mise en œuvre des politiques européennes au niveau national, y compris, entre autres, de l'élaboration des réglementations (Compendium Kust en Zee, 2023).

Le soutien scientifique est assuré par l'Institut flamand de recherche sur l'agriculture, la pêche et l'alimentation (ILVO). Le Conseil consultatif stratégique de l'agriculture et de la pêche (Strategische Adviesraad voor Landbouw en Visserij - SALV) conseille le gouvernement flamand et le Parlement flamand en matière d'agriculture et de pêche. Des campagnes de promotion sont menées par l'Office flamand d'Agro-marketing (VLAM). La seule organisation de producteurs et association professionnelle agréée pour les armateurs de pêche en mer est la Centrale des Armateurs.

En Belgique, l'aquaculture relève de la compétence des régions. Elles collaborent au suivi de la politique aquacole au niveau européen et sont responsables de l'élaboration du plan aquacole national pluriannuel. Ce dernier constitue également la base du soutien financier accordé au secteur de l'aquaculture par le programme belge du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMP, 2021-2027).



## DÉFIS POUR LE SECTEUR FLAMAND DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Le secteur belge de la pêche a été confronté à plusieurs défis ces dernières années.

Le Brexit et la crise sanitaire résultant du covid-19 ont durement frappé l'industrie et sont encore frais dans les mémoires. Pourtant, le secteur a réussi à faire face à ces crises et à faire preuve de résilience.

Cependant, la tempête ne s'est pas encore calmée. À la suite du Brexit, les quotas de pêche devront être renégociés avec le Royaume-Uni chaque année à partir de 2026. Des intérêts opposés à la table des négociations rendent les négociations difficiles.

Par ailleurs, les pêcheurs belges constatent déjà les effets du changement climatique. En raison de la migration de certains stocks de poissons, les quotas disponibles peuvent être sous pression. La question du climat et le souci d'améliorer l'environnement sont des sujets brûlants au sein de l'industrie de la pêche et, plus particulièrement, du chalutage à perche. D'une part, grâce au Green Deal, il y aura davantage de zones marines protégées. D'autre part, le secteur de la pêche en mer est confronté à la concurrence croissante de plusieurs autres secteurs industriels, tels que la production d'énergie renouvelable. À l'avenir, l'équilibre entre ces différents acteurs et intérêts constituera un défi majeur. Le secteur fait déjà beaucoup d'efforts en matière d'environnement. Ces dernières années, la consommation d'énergie et l'impact sur les sols ont fait l'objet d'une grande attention. Rendre la flotte plus économique et plus durable est une clé majeure pour l'avenir du secteur. La dépendance à l'égard des prix de l'énergie reste importante. Il est donc essentiel de continuer à investir dans des innovations qui profitent à la fois à l'environnement et à la viabilité économique.

Avec une politique tournée vers l'avenir, anticipant ces défis, le secteur de la pêche peut également les relever.

## DES PARTENARIATS UNIQUES

Pour aborder les défis du secteur, une bonne coopération et un partage des connaissances entre les principales entités impliquées dans la pêche et l'aquaculture sont nécessaires en premier lieu: la politique, la recherche, le secteur et les autres parties prenantes.

Dans le secteur de la pêche, ce partenariat est concrétisé par l'engagement de promouvoir un secteur de la pêche durable en Flandre. Le but de cette coopération est de contribuer à la mise en œuvre des sept objectifs principaux du rapport Vistraject. Ce rapport est le résultat de la première Convention, déjà signée en 2011. Entre-temps, avec la convention 'Op koers naar duurzaamheid' (En route vers la durabilité) (2021-2025), tous les partenaires (ILVO, Centrale des Armateurs, Natuurpunt, le gouvernement flamand et le ministre compétent pour la pêche en mer) en sont déjà à leur troisième édition (Département de l'Agriculture et de la Pêche, 2023).

Le projet Vistraject vise à maintenir tous les stocks de poissons commerciaux dans des limites sûres grâce aux sept objectifs principaux suivants:

- minimiser l'impact de la flotte de pêche sur l'écosystème;
- protéger la nature en mer;
- maintenir la rentabilité économique des armateurs;
- préserver la pêche côtière à petite échelle;
- construire une pêche socialement responsable;
- attirer de nouveaux pêcheurs.

L'organisation de la Convention se compose d'une task force, d'un panel d'intérêt et de trois équipes (Connecter, Renouveler et Renforcer). La task force détermine la planification du contenu des équipes sur la base des objectifs de la Convention. Les différentes équipes sont chargées de mettre en œuvre les objectifs au moyen des trois niveaux. Le panel d'intérêt est composé de toutes les parties prenantes qui coopèrent à la mise en œuvre de la Convention et se réunit au moins une fois par an.

La Commission des quotas, qui se réunit en principe tous les mois, est une commission spécifique au sein de la Centrale des armateurs qui conseille la politique et le ministre compétent en matière d'allocation et de réallocation des possibilités de pêche (TAC et quotas). Des représentants de l'agence participent en tant qu'observateurs, mais la Commission des quotas est organisée et dirigée par le secteur. L'avis est pris en compte dans les décisions politiques du ministre.

Il existe également un partenariat actif au sein du secteur de l'aquaculture dans lequel la politique, la recherche, l'industrie et d'autres parties prenantes se réunissent activement pour échanger des connaissances et formuler des conseils orientés vers la politique: la plate-forme flamande de l'aquaculture (Vlaams Aquacultuur Platform - VAP). Depuis 2012, la VAP a reçu les fonds de fonctionnement nécessaires pour mettre en place un forum où toutes les parties prenantes se réunissent pour promouvoir le partage des connaissances sur l'aquaculture en Flandre. (VAP, 2023). La structure de coordination de la VAP est la suivante:

- le groupe de pilotage stratégique sur l'aquaculture (Strategische stuurgroep aquacultuur - SSAQ): ce groupe de base assure le pilotage général de la VAP, notamment en organisant un symposium annuel et en formulant des avis en matière de politique;
- le guichet info (en ligne) [www.aquacultuurvlaanderen.be](http://www.aquacultuurvlaanderen.be): il joue le rôle central de centre d'information et d'avis;
- Le réseau (étendu) de la VAP: ce réseau comprend à la fois une composante virtuelle (le site web de la VAP) et des réunions physiques telles que le symposium annuel sur l'aquaculture.

## **CAMPAGNES DE PROMOTION PUBLIQUE ET 'VISSERIJ VERDUURZAAMT'**

La promotion des produits de la pêche locale et durable est un élément essentiel pour renforcer le secteur local de la pêche et de l'aquaculture au sens large, y compris le secteur de la transformation du poisson et les circuits de commercialisation. L'organisation de campagnes de promotion publique visant à encourager la consommation de poissons, mollusques ou crustacés capturés par des pêcheurs ou des aquaculteurs flamands est assurée par le VLAM (VLAM, 2023). Grâce à des initiatives telles que 'Lekker van bij ons' (Délicieux et bien de chez nous) et l'élection annuelle du 'poisson de l'année', les consommateurs sont inspirés et encouragés à consommer des produits locaux (voir également plus loin dans ce rapport). La stratégie et les objectifs du VLAM sont déterminés en concertation avec le groupe sectoriel 'Pêche et aquaculture', qui comprend plusieurs représentants du secteur.

Le secteur belge de la pêche a lui-même pris des mesures ces dernières années pour mettre en lumière ses efforts en matière de durabilité et en informer les consommateurs, notamment en développant la reconnaissance 'Visserij Verduurzaamt' (Vers une pêche durable). Cette reconnaissance repose sur un outil objectif et scientifique qui permet de mesurer et de visualiser la durabilité des activités de pêche. Depuis juin 2018, la reconnaissance est visible au cadran des criées belges et, récemment, nous l'avons également retrouvée dans les ventes de poissons dans les points de vente aux consommateurs finaux (Visserij Verduurzaamt, 2023).

## MÉCANISMES DE SOUTIEN FINANCIER EN FLANDRE

Comme mentionné plus haut, le secteur de la pêche a été confronté à plusieurs défis majeurs au cours des dernières années.

Le Brexit a sans doute eu le plus grand impact sur le secteur belge. Les effets néfastes sur la flotte ont été compensés autant que possible par la réserve d'ajustement du Brexit (Brexit Adjustment Reserve - BAR). Les fonds BAR ont permis de soutenir financièrement divers projets et mesures visant à atténuer l'impact du Brexit sur notre flotte.

Par ailleurs, la crise du covid-19 a fortement pesé sur le secteur. La crise sanitaire a entraîné la fermeture du secteur horeca. Cette situation a entraîné une forte baisse de la demande de produits de la pêche, ce qui a rendu la navigation déficitaire. Pour compenser cette situation, le gouvernement flamand a mis en place le système d'immobilisation temporaire. Ce projet a été financé par l'instrument financier pour le secteur flamand de la pêche et de l'aquaculture (Financieringsinstrument voor de Vlaamse Visserij- en Aquacultuursector - FIVA). Cela a permis d'éviter la navigation à perte tout en garantissant la continuité de l'offre aux criées (et des prix plus stables).

En 2023, le cadre juridique flamand pour la mise en œuvre et la gestion du volet flamand du programme 2021-2027 du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMP) belge a été approuvé. Les dispositions nécessaires à l'octroi des aides du FIVA et du FEAMP ont été fixées dans une décision du gouvernement flamand du 16 juin 2023 et dans l'arrêté ministériel du 20 juin 2023 qui l'accompagne.

Le programme FEAMP 2021-2027 vise à promouvoir la pêche durable et la conservation et la restauration des ressources biologiques aquatiques, ainsi que les activités d'aquaculture durable et la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture. Cela contribuera à la sécurité alimentaire et à la promotion de la communauté côtière. En outre, des options ont été mises en place pour mettre en œuvre de manière efficace et effective les mesures nécessaires en situation de crise. L'accent reste mis sur la résilience et, compte tenu des défis de ces dernières années, sur la durabilité et la numérisation du programme. L'alimentation locale durable et de qualité est un pilier important du programme. Cela permet de garantir un approvisionnement stable et continu en produits de la pêche belges. Le renforcement de la chaîne de pêche locale contribuera à la priorité du FEAMP de créer la sécurité alimentaire dans l'Union européenne.

Des sessions d'information sur le soutien du FEAMP sont organisées par l'Agence Agriculture et Pêche en mer pour les différents acteurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Celles-ci sont consultables à tout moment sur le site web de l'Agence de l'Agriculture et de la Pêche (<https://lv.vlaanderen.be>).







## DU GREEN DEAL À LA STRATÉGIE ALIMENTAIRE FLAMANDE

En 2019, la Commission européenne a exprimé son ambition de faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050. Une série d'adaptations de la politique devrait permettre de réduire d'ici 2030 les émissions nettes de gaz à effet de serre de 55 % par rapport à 1990. Le réchauffement climatique d'origine humaine (et ses effets sur les êtres humains, les animaux et la nature) appelle à une action visant à réduire l'impact de l'activité humaine sur le climat et à opérer une transition juste vers une économie neutre sur le plan climatique, qui garantisse la prospérité et le bien-être à long terme des citoyens.

Les principaux objectifs du Green Deal sont définis dans la loi européenne sur le climat, que le Parlement européen et le Conseil européen ont adoptée en 2021. Selon la loi, la neutralité climatique en Europe est possible en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en investissant dans des technologies vertes et en protégeant l'environnement naturel. La loi devrait garantir que la politique de l'UE dans son intégralité contribue à cet objectif et que tous les secteurs apportent leur contribution.

L'une des actions clés du Green Deal concerne l'alimentation. Cela n'est pas surprenant, car environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre dans le monde proviennent des systèmes alimentaires. Dans l'Union européenne, environ 20 % des aliments sont gaspillés. En outre, plus de 50 % des adultes sont en surpoids. Avec la stratégie « De la ferme à la table », l'UE vise à apporter une réponse intégrée aux défis qui consiste à rendre système alimentaire européen à l'épreuve du futur d'ici à 2030.

L'UE vise non seulement à garantir une alimentation suffisante, abordable et nutritive, mais aussi à faciliter le passage à des régimes alimentaires sains et respectueux de l'environnement. Pour ce faire, elle vise à réduire la surconsommation, à prévenir les pertes de nourriture et à passer à un régime alimentaire plus végétal grâce à la stratégie sur les protéines. Les actions visant l'environnement alimentaire, telles que les informations sur les emballages ou l'offre dans les restaurants publics, devraient soutenir cette ambition. Une grande attention est également portée sur une production durable, avec des objectifs concernant l'utilisation d'engrais, l'amélioration du bien-être des animaux et de la sécurité alimentaire. La stratégie « de la ferme à la table » est alignée sur la stratégie de l'UE en matière de biodiversité: les deux se renforcent même mutuellement.

S'appuyant sur les efforts et les ambitions au niveau international, national et local, le gouvernement flamand a travaillé sur une stratégie alimentaire. Parce que l'alimentation touche tout le monde et que les nombreux défis sont interconnectés, une approche systémique dynamique est nécessaire. Dans ce cadre, l'alimentation est replacée dans un contexte plus large et l'interaction entre les éléments est prise en compte. Cela ne peut se faire que par la coopération: une large coalition alimentaire a été créée, avec des re-

présentants de la chaîne agroalimentaire, de la société, de la recherche et de la politique.

Le 29 novembre 2023, le ministre flamand de l'agriculture et de l'alimentation a proposé la stratégie alimentaire flamande Go4Food. La stratégie donne une orientation à un système alimentaire plus résilient et durable et s'attaque aux défis liés à l'alimentation en termes de santé, d'environnement et de climat, de lien social, d'innovation et de résilience économique. La stratégie s'articule autour de quatre piliers: une alimentation saine et durable pour tous, un système alimentaire respectueux des limites écologiques, une économie alimentaire résiliente et un lien entre l'agriculteur et le citoyen. Ces piliers regroupent 19 objectifs. Les quatre piliers sont liés au niveau central et abordés dans le cadre d'une approche systémique. La stratégie se concrétise par des engagements pris par les partenaires sous la forme d'accords alimentaires portant sur des thèmes tels que des prix équitables, des environnements alimentaires sains et durables et l'agroécologie.

En outre, les partenaires flamands du gouvernement, de la chaîne agroalimentaire et de la société collaborent également d'autres manières autour de l'alimentation. Il suffit de penser à la stratégie flamande en matière de protéines 2021-2030, au plan d'action 2021-2025 sur les pertes alimentaires et la biomasse, au programme de travail sur la chaîne alimentaire dans le cadre de 'Flandre circulaire', au programme de recherche FIT4Food 2030 Policy Lab, etc.

De nombreux projets sont également en cours sur le terrain au sein de la chaîne agroalimentaire (de l'agriculture et de la pêche à l'industrie alimentaire, en passant par la restauration, l'horeca et le commerce de détail), et les citoyens et les organisations de la société civile lancent également des initiatives en vue d'améliorer le système alimentaire. Dans le cadre de la stratégie alimentaire, une subvention de projet a été accordée à des « changeurs de l'alimentation » qui travaillent sur divers thèmes, de boîtes à tartines vides dans les écoles à l'entrepreneuriat dans le domaine de l'alimentation durable, jusqu'à des solutions soutenues pour les flux résiduels issus de la chaîne alimentaire.



# CONSOMMATION DE POISSON ET CHOIX DES CONSOMMATEURS FLAMANDS

## LA CRISE DU CORONAVIRUS ET L'INFLATION FONT GRIMPER LES DÉPENSES ALIMENTAIRES ET LES DÉPENSES DES MÉNAGES

Après les années atypiques de la crise du covid-19, les consommateurs ont dû faire face à une inflation galopante en 2022, qui a culminé à 12,3 % en octobre. L'inflation alimentaire, qui avait dépassé 14 %, soit plus que l'inflation générale, a stagné en décembre. Le total des dépenses alimentaires et des dépenses des ménages en Flandre a augmenté de 1,8 % pour atteindre 17,1 milliards d'euros en 2022, soit une hausse de 15 % par rapport à la période précédant la crise du covid-19 (2019). La croissance des dépenses de 1,8 % en 2022 est due à une baisse de 4 % du volume et à une hausse de 6 % du prix moyen. Cette augmentation du prix moyen est due à l'inflation de 8,4 % et à un downtrading de 2,4 %.

Les volumes sont donc sous pression et le Flamand tente de compenser l'inflation élevée en recherchant des alternatives et/ou des canaux moins chers (downtrading). Les hard discounters et les enseignes privées en profitent. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce sont surtout les acheteurs de la classe sociale supérieure qui ont réduit leurs dépenses alimentaires en 2022 (-3,7 %). Par rapport à l'année précédente, ils vont à nouveau plus souvent au restaurant, mais font attention à leurs dépenses. La classe moyenne inférieure a maintenu ses dépenses alimentaires et la classe sociale inférieure a augmenté ses dépenses alimentaires de 3,5 %. En raison de la crise du coronavirus (plus de consommation domestique) et de l'inflation élevée, les dépenses alimentaires et les dépenses des ménages sont aujourd'hui supérieures de 12,8 % à celles de 2019.

<sup>1</sup> La société d'études de marché GfK Belgium recueille des informations sur le comportement d'achat des consommateurs belges grâce à un panel représentatif de 6 000 ménages qui transmettent des données au moyen d'un dispositif de lecture sur les produits qu'ils achètent, le montant qu'ils dépensent et le lieu où ils les achètent. On obtient ainsi une mesure continue de la consommation domestique des ménages.

Pour la consommation extérieure, le système de suivi de la consommation VLAM/iVox est utilisé comme source. Cet outil de suivi de la consommation décrit le comportement de consommation de 7 300 Belges, à la fois à la maison et en dehors.

En termes de distribution, GfK utilise une nouvelle classification dans laquelle AD Delhaize, entre autres, est comptabilisé dans le DIS 1 au lieu des supermarchés de quartier. Vous trouverez ci-dessous la nouvelle définition des canaux de distribution:

- DIS 1: AH, CARREFOUR HYPER//MARKET/ALMA, COLRUYT Meilleurs Prix, CORA, DELHAIZE AD/LE LION, INTERMARCHÉ, JUMBO ET MATCH
- HARD DISCOUNT: ALDI ET LIDL
- SUPERMARCHÉ DE QUARTIER: ALVO, CARREFOUR EXPRESS/CONTACT, CASH FRESH, DELHAIZE CITY/PROXY, LOUIS DELHAIZE, OKAY, PROFIT, ROB, SMATCH, SPAR, SUPRA ...

## LES PRIX ÉLEVÉS DU POISSON LIMITENT LES ACHATS DE POISSON À DOMICILE

La demande de poisson est 'élastique par rapport au prix', ce qui signifie que la baisse de la demande est relativement plus importante que l'augmentation du prix. Le prix moyen de l'ensemble de la catégorie « poissons, mollusques et crustacés » en Flandre a augmenté de 5,6 % en 2022, entraînant une diminution du volume acheté par habitant de 10,1 %; les dépenses totales par habitant pour les poissons, mollusques et crustacés ont diminué de 5 %. Par rapport à 2019, il y a encore eu une augmentation des ventes de 4,6 % mais le volume vendu est sous pression (-7 % vs 2019). Le poisson fumé a subi les plus fortes pertes de volume l'année dernière (18 %), suivi par le poisson frais (-13 %). Les mollusques et crustacés frais (-5 %) ont connu une baisse inférieure à la moyenne.

En 2022, le Flamand a acheté 8,44 kg de poissons, mollusques et crustacés (frais, surgelés et transformés, y compris les salades de poisson et les conserves de poisson) pour une valeur de 122,59 euros. Plus de la moitié de ces produits sont achetés à l'état frais. Le Bruxellois est le plus gros mangeur de poisson, achetant 0,5 kg de poisson, mollusques et crustacés de plus que le Flamand et 0,6 kg de plus que le Wallon. Le Wallon mange relativement plus de poisson en conserve que le Flamand, qui préfère le poisson frais.

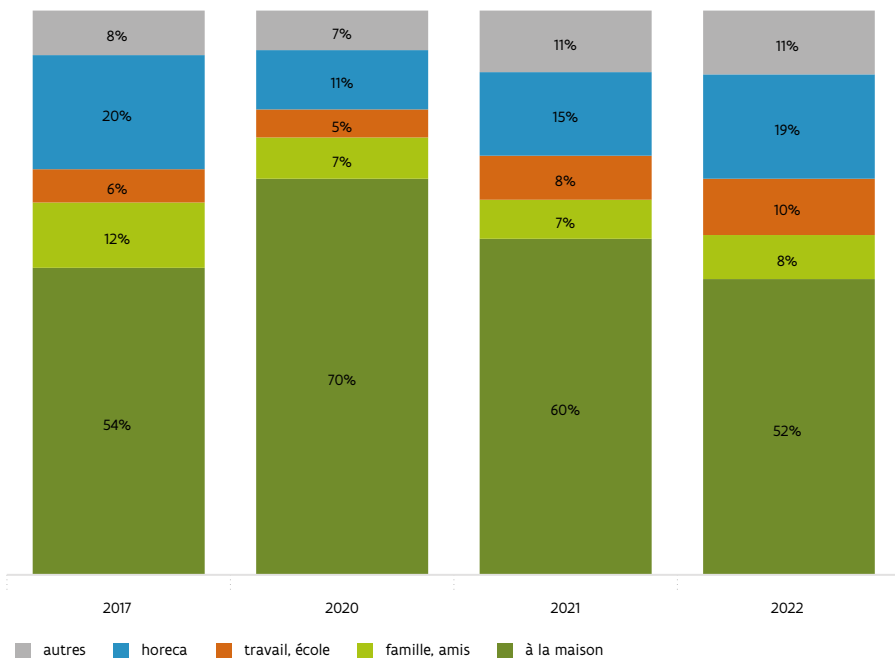
## LE FLAMAND RESTE UN MANGEUR DE VIANDE

La pénétration quotidienne de l'ensemble de la catégorie des viandes (y compris la volaille, le gibier, la charcuterie et les snacks à base de viande) a légèrement augmenté en 2022 (de 80 % à 81 %). Pour la catégorie totale du poisson (y compris le poisson fumé, le poisson en bocal, etc.), nous avons enregistré une baisse (de 17 % à 15 %) en 2022. Le pourcentage de Belges qui ont mangé complètement végétarien un jour en moyenne (sans viande ni poisson ce jour-là) en 2022 a également légèrement diminué, passant de 15 % à 14 %.

## DÉPLACEMENT DE LA CONSOMMATION DE POISSON À DOMICILE VERS LA CONSOMMATION À L'EXTÉRIEUR

Comme pour la consommation globale, nous observons un nouveau glissement de la consommation à domicile vers la consommation à l'extérieur en 2022 pour la consommation de poisson. 52 % des fois où nous avons mangé du poisson, des mollusques ou des crustacés l'année dernière, c'était à la maison. C'est beaucoup moins que pour les années covid 2020 et 2021 (70 % et 60 % respectivement) et même un peu moins qu'en 2017 (54 %). La consommation de poisson, de mollusques et de crustacés à l'extérieur est donc très importante. 19 % des fois que nous consommons ces produits de la pêche, nous le faisons dans des restaurants (horeca), 10 % des fois au travail/à l'école, 8 % dans la famille/chez des amis et 11 % des fois dans d'autres lieux (y compris des salles de banquet, des événements et des festivals). Le saumon est surtout consommé à la maison. Nous mangeons le cabillaud et les moules relativement plus souvent à l'extérieur. Parmi les poissons transformés, la croquette de poisson est un produit extérieur typique.

Figure : Lieux de consommation de poissons, mollusques et crustacés (en % du nombre de repas)



Source : Source: iVox /VLAM consumption tracker

## LE FLAMAND, GRAND MANGEUR DE MOULES

Le Flamand adore les moules. La consommation domestique de moules en Flandre est de 1,4 kg par personne. Si l'on ajoute 40 % de moules consommées à l'extérieur, la consommation totale de moules s'élève à 2,5 kg par habitant. Cela place la Flandre au premier rang en Belgique, rivalisant avec les pays du sud de l'Europe.

Les crevettes grises décortiquées (43,5 euros/kg) ont été nettement plus chères en 2022 (+15 %) et ont perdu quelques acheteurs en Flandre. En revanche, les crevettes grises non décortiquées n'ont augmenté leur prix que de 6 % et ont conservé leurs acheteurs.

Au total, le Flamand a acheté en moyenne 1,97 kg de mollusques et crustacés frais. Plus de trois quarts des familles flamandes achètent des mollusques et des crustacés frais et le font en moyenne sept fois par an.

## **LE CABILLAUD ET LE SAUMON REPRÉSENTENT PLUS DE LA MOITIÉ DES VENTES DE POISSON**

Les deux classiques, le saumon et le cabillaud, représentent à eux deux plus de la moitié des ventes de poisson frais en Flandre. Le saumon poursuit sa progression et représente déjà 30 % des ventes de poisson frais. Tous les poissons de la mer du Nord confondus, à l'exception du cabillaud, représentent 34 % des ventes et les autres espèces de poissons représentent les 15 % restants.

### **DIS 1 LEADER DU MARCHÉ TOTAL DU POISSON EN BELGIQUE**

Avec une part de marché de 50 %, DIS 1 est le leader incontesté du marché global des poissons, mollusques et crustacés en Belgique. Le hard discount est le deuxième canal le plus important avec 24 % de part de marché. La poissonnerie détient une part de marché stable de 10 % et le supermarché de quartier tourne autour de 8 %. Le marché public représente 4 % du marché du poisson. Le commerce électronique se développe également pour le poisson, mais reste modeste avec une part de marché de 1 %.

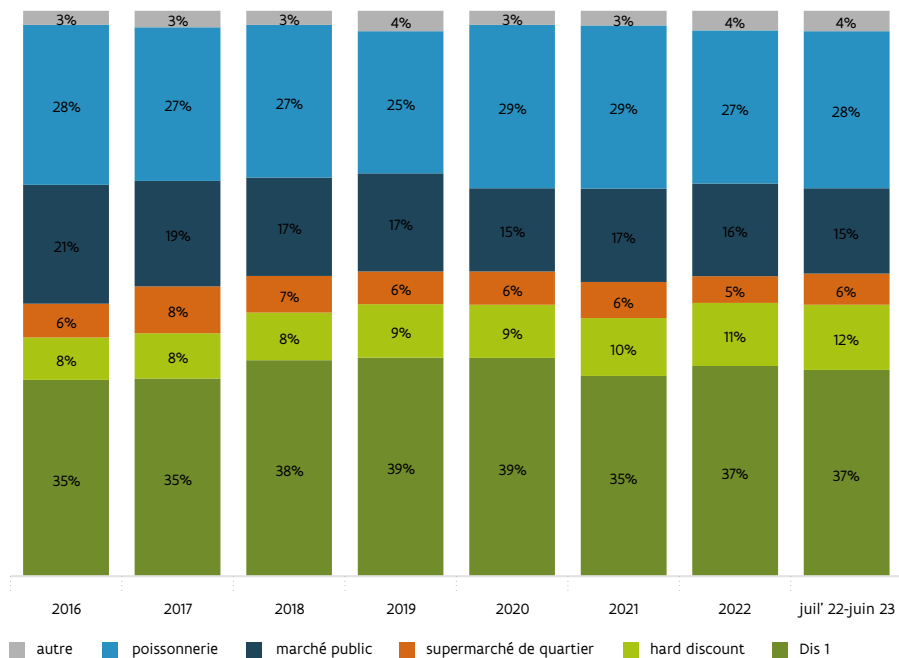
### **SPÉCIALISTE DU POISSON IMPORTANT POUR LES POISSONS DE LA MER DU NORD EN FLANDRE**

En Flandre, le marché spécialisé et public du poisson frais et du poisson de la mer du Nord<sup>2</sup> est relativement plus important que dans le reste du pays. Pour le poisson frais de la mer du Nord, les poissonneries spécialisées détiennent une part de marché de 28 % et le marché public une part de 15 %. Ainsi, les magasins spécialisés et le marché public représentent ensemble 43% des ventes de poisson frais de la mer du Nord en Flandre, ce qui les rend plus importants que DIS 1 (37%). Les hard discount (12 %) et les supermarchés de proximité (6 %) sont des acteurs moins importants pour le poisson de la mer du Nord.

<sup>2</sup> Poissons de la mer du Nord (à l'exclusion du cabillaud): il s'agit des espèces de poissons suivantes mesurées par GfK: barbue, hareng, flétan, rousette, lieu noir/pollack, lingue, lotte baudroie, matelote, maquereau, grondin, raie, sébaste, limande, églefin, plie, sprat, turbot, sole, limande-sole, merlan, bar, rouget et poisson-chat.

Dans le calendrier des poissons, le VLAM indique pour chaque mois les poissons dont l'offre est suffisante.

Figure : Part des circuits de distribution du poisson frais de la mer du Nord en Flandre (% en volume)



Source : CPS GfK Belgium et modifications VLAM





# INNOVATION: LES PIÈCES DU PUZZLE DE L'AVENIR SONT EN TRAIN DE S'ASSEMBLER

**Hilde Crevits:** 'En fait, on peut considérer notre petit secteur de la pêche belge comme un grand laboratoire vivant, où les éléments de durabilité sont créés de manière organique et itérative. La transition repose ici sur la bonne volonté et le partage des connaissances dans le secteur, sur l'appréciation des innovations scientifiques axées sur la demande, sur l'orientation positive des ONG et sur la stimulation active des politiques locales. L'Europe peut - doit - voir ce qui se réalise ici. Nous pouvons inspirer d'autres choix politiques.'

## CONSTRUIRE ET PARTAGER DES CONNAISSANCES ENSEMBLE, ÇA MARCHE

En Belgique, la recherche scientifique marine visant à rendre le secteur de la pêche plus durable est principalement axée sur des défis bien connus et persistants tels que le chalutage de fond, la consommation de carburant, les rejets ou la demande plus générale d'une transition vers la durabilité fondée sur la connaissance.

Ces dernières années, de grands progrès ont été accomplis en faveur d'un secteur de la pêche plus large, plus intelligent et plus diversifié. À cette fin, des outils numériques, des méthodes biotechnologiques, de nouvelles techniques de pêche et d'aquaculture et des explorations biologiques approfondies de nouvelles espèces ont été utilisés. C'est ainsi que nous parvenons à un secteur de la pêche qui relève les défis, s'ouvre à l'avenir et résiste à l'épreuve du temps.

'C'est principalement la consultation des parties prenantes, basée sur la confiance et la cocréation, qui a ouvert la voie à l'acceptation et à l'utilisation enthousiaste des outils innovants', affirment les partenaires impliqués.

## QUELQUES EXEMPLES

### Partage de données via VISTools: unique au monde

Les données du bateau (localisation, vitesse, consommation de carburant, tractions, captures, tailles et espèces de poissons) sont transmises en temps réel du bateau vers le cloud. À partir de là, les informations sont transmises (et renvoyées) au tableau de bord du batelier, à l'armateur, au scientifique, puis combinées à d'autres ensembles de données pertinentes et transformées en informations exploitables. D'ici à la fin de 2023, 38 des bateaux belges seront équipés de ce système.

VISTools a commencé il y a six ans sur une idée de Pedro, pêcheur sur le bateau de pêche Z 483 Jasmine. Il a réussi à relier tous les instruments produisant des données à son ordinateur portable. 'Mes connexions de câbles ressemblaient à une assiette de spaghettis', dit-il. L'apport de l'ILVO a permis d'aller plus loin: un logiciel est venu rendre les données traitées pertinentes et claires.



Pour le secteur de la pêche, la science, la politique et l'environnement, le développement de ce système numérique, sur la base d'accords de partage de données, est bénéfique à tous. Le batelier voit comment naviguer de manière plus économique. Dans un avenir proche, il verra comment éviter les zones de pêche sensibles et où se trouvent les volumes de poissons intéressants. Pour les scientifiques, l'ensemble détaillé de données de capture actualisées peut modifier le système d'estimation des populations de poissons. L'attribution annuelle des quotas de pêche repose ainsi sur une base plus fiable et plus représentative.

Hans Polet (responsable de la recherche marine à l'ILVO): 'Cette exploitation des données en temps réel peut déboucher sur des optimisations mesurables dans le domaine de la pêche et sur une réduction de l'impact sur les fonds marins vulnérables. Elle permet également d'adopter une approche écosystémique réaliste sur le terrain.'

### **Logiciel de prévision des captures en vue**

Cette application utilise les données de pêche les plus récentes des navires ainsi que d'autres données sur la présence et la migration des poissons. Une double valeur ajoutée est attendue: les navires de pêche trouvent plus efficacement leurs espèces cibles à valeur commerciale. L'écosystème marin subit moins de dommages car les zones sensibles sont filtrées des avis. En effet, le logiciel peut déterminer où se trouvent les petits poissons qui doivent être évités et où se trouvent les espèces protégées ou menacées (qui doivent également être évitées).

Dans un avenir proche, les caméras embarquant un logiciel de reconnaissance des espèces par l'IA seront la cerise sur le gâteau d'une application indiquant la présence et la migration des poissons sur une carte. Les navires de pêche trouveront ainsi plus efficacement leurs espèces cibles à valeur commerciale. L'écosystème marin en bénéficie car les zones où une espèce protégée ou menacée est détectée sont filtrées des conseils en temps réel. Ce logiciel de reconnaissance des espèces par l'IA est actuellement en cours de formation dans la criée .

### **Même la biomasse avec l'ADN électronique peut être déterminée**

Les animaux laissent leur ADN (écailles, fluides, cellules reproductrices, ...) dans la colonne d'eau. Pour la sole et la plie, des espèces importantes pour la Belgique, les chercheurs de l'ILVO ont également réussi à calculer la biomasse de la population locale de poissons plats en utilisant la concentration d'ADN électronique dans un échantillon d'eau. Cette technique sera bientôt utile dans le sud de la mer Celtique, où la Belgique possède des zones de pêche. La surveillance traditionnelle ne permet pas de connaître les stocks de sole dans cette zone, ce qui a incité l'UE à imposer un faible quota de capture par mesure de précaution. Les analyses de l'ADN électronique permettent désormais d'obtenir une image précise de la biomasse des stocks de sole dans cette zone.

## **APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DE LA GESTION DE LA PÊCHE**

Les processus de durabilité au sein du 'Pacte' décrits plus haut commencent à évoluer vers une approche écosystémique intégrée de la gestion de la pêche. Les éléments constitutifs de cette approche sont la collecte de données scientifiques, les outils commerciaux destinés aux armateurs et aux capitaines qui en découlent, les conseils rapides en matière de quotas, les données sur l'écosystème obtenues grâce aux caméras embarquées et une bonne coopération dans le secteur de la pêche.

Il existe de plus en plus une forme moderne de gestion de la pêche, dans laquelle les scientifiques et les pêcheurs jouent un rôle plus direct. La flotte belge, avec sa petite taille, son large éventail de zones de pêche et sa collecte de données avancée (unique au monde), constitue un "laboratoire vivant" idéal pour tester de nouvelles formes de gestion. La flotte belge est idéale pour un projet pilote visant à tester une gestion plus inclusive, positive et véritablement basée sur le changement. Au large de nos côtes, les choses se bousculent: parcs éoliens, zones marines protégées, panneaux solaires en mer... et pêche côtière. L'ILVO et le VLIZ (Institut flamand de la mer), en collaboration avec toutes les parties concernées, procèdent à une analyse qualitative des modèles de revenus possibles et à une vision de l'avenir. L'objectif est d'établir un calendrier annuel des poissons saisonniers et de sélectionner les navires et les méthodes de pêche appropriés pour capturer ces espèces, à la saison appropriée, de manière efficace et durable, afin de pouvoir offrir un poisson savoureux, frais du jour et local. Une valeur ajoutée est l'implication des chefs cuisiniers pour faire du poisson quelque chose de spécial. Tout cela constitue une valeur ajoutée pour les résidents côtiers et les touristes.

### **La conchyliculture, de la recherche à la commercialisation**

Plusieurs expériences scientifiques et installations pilotes marines menées ces dernières années ont permis d'acquérir des connaissances solides sur la meilleure approche technique et économique possible de l'élevage local des moules. 'Nous avons mis au point un système de culture des moules qui a résisté aux conditions maritimes difficiles pendant six ans en pleine mer, sans rupture de ligne ni perte de bouées. Les moules se développent très bien dans notre mer du Nord riche en nutriments, avec des valeurs de chair supérieures à 40 %, tandis que les moules de Zélande se situent à 25-30 %', explique l'expert en aquaculture Daan Delbare (ILVO).

Fort de ce savoir-faire, Colruyt Group a lancé une ferme marine commerciale à Westdiep. Le premier lot récolté de 12 tonnes de moules belges a été vendu en trois semaines.

## **Crevettes, seiches, algues... des chaînes avec potentiel ?**

De nombreuses parties prenantes sont intéressées par la recherche de nouvelles formes et de nouveaux types d'aquaculture. Les considérations relatives au multi-usage, au co-usage ou à la coexistence jouent ici un rôle dans la faisabilité.

Un projet d'étude sur la pêche passive (combinable) donne des résultats prometteurs: il s'agit de tester une technique sélective à faibles prises accessoires, dans laquelle les animaux marins sont attirés et capturés dans des casiers au fond de la mer. En essayant d'améliorer les techniques de leurre par la lumière, le son et l'odeur autour des cages de capture, les chercheurs ont découvert l'effet bénéfique du fil fluorescent. Cela permet d'attraper jusqu'à 10 fois plus de seiches (calmars).

Une véritable première en aquaculture pour la crevette grise: l'animal peut désormais être élevé en captivité de manière durable et avec succès. La température, le logement, l'alimentation, la densité, le système de pompage, toutes les étapes de la croissance et de la reproduction sont sous contrôle et font l'objet d'un protocole. Il faut moins d'un an pour que la graine devienne une crevette adulte de 7 cm. Elles sont donc plus grosses que les crevettes pêchées aujourd'hui, et c'est peut-être pour cette raison qu'elles constituent un créneau intéressant dans les grands restaurants: des crevettes belges fraîches, crues et de grande taille, de l'aquarium à l'assiette.

Depuis 2022, en Flandre, le mois de mai est le 'mois des algues'. L'attention est ainsi attirée sur ce (nouvel) ingrédient alimentaire aquatique. L'ILVO, en collaboration avec des partenaires internationaux, joue un rôle moteur dans ce domaine. Ainsi, des profils aromatiques uniques et scientifiquement validés ont été établis pour les micro-algues et les algues. C'est très utile pour les chefs créatifs. En effet, les algues marines et les micro-algues ont un grand potentiel en tant que source alimentaire riche en protéines, car elles contiennent des acides gras oméga-3 sains, des vitamines, des minéraux et des antioxydants en plus de tous les acides aminés essentiels. La Flandre se concentre sur la culture circulaire, en utilisant les flux de résidus ou de sous-produits de l'industrie agro-alimentaire comme matière première.





# CHIFFRES CLÉS<sup>3</sup>

## ACTIVITÉ DE LA FLOTTE DE PÊCHE (VERSION 24/10/2023)

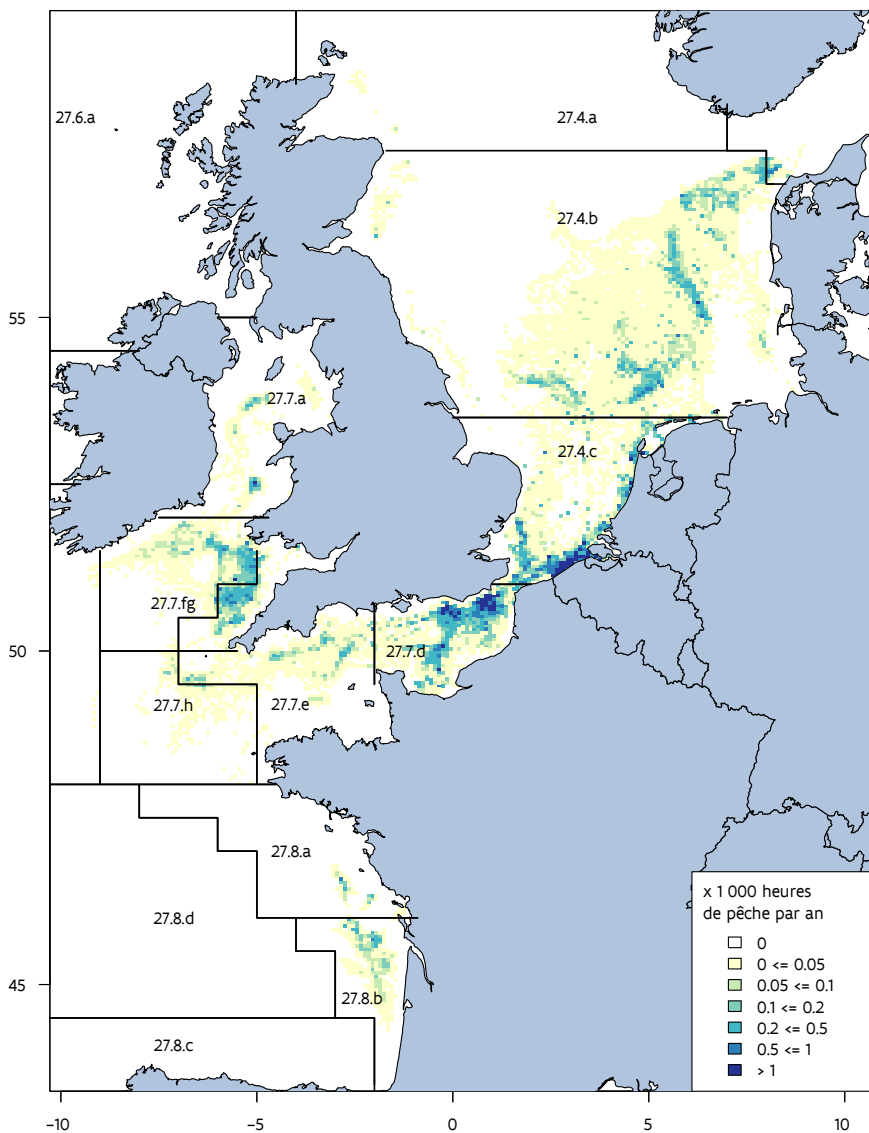
Avec une ligne côtière de 67 km, la partie belge de la mer du Nord couvre environ 3 454 km<sup>2</sup>, soit un demi pour cent de la surface de la mer du Nord. 1.430 km<sup>2</sup> appartiennent à la mer territoriale (la zone des douze milles). Les délimitations de la mer territoriale et de la zone économique exclusive (dont les frontières coïncident avec le plateau continental belge) ont été établies avec les pays voisins par traité mutuel et confirmées par les lois belges. Les bateaux belges pêchent dans la partie belge de la mer du Nord, mais aussi des bateaux néerlandais.

La flotte de pêche belge est très active dans un grand nombre d'eaux communautaires, notamment la mer du Nord, les eaux occidentales et le golfe de Gascogne. La flotte a accès aux eaux côtières des Pays-Bas et, dans certaines bandes, à des droits historiques dans la zone des 6 à 12 milles du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Danemark et de la France.

La Manche orientale (7.d) est la zone de pêche la plus importante pour la pêche belge en 2022, représentant 28 % des débarquements dans les ports nationaux et étrangers. Viennent ensuite la mer du Nord centrale (4.b) (18 %), le sud-est de l'Irlande (7.g) (15 %), la mer du Nord méridionale (4.c) (13 %), la mer d'Irlande (7.a) (8 %), le canal de Bristol (7.f) (8 %) et la Manche occidentale (7.e) (7 %). Au total, moins de 1 000 tonnes ont été pêchées dans les autres zones.

<sup>3</sup> Sur le site web des chiffres Visserij | Landbouw & Visserij (vlaanderen.be) vous trouverez toujours des informations actualisées sur ces indicateurs, ainsi que sur les quotas de pêche, les prix moyens annuels du poisson, la consommation de produits de la pêche, la rentabilité de la flotte de pêche belge, la valeur de débarquement du poisson, les accidents de travail de la pêche, les pêcheurs en mer reconnus, la flotte de pêche, les prix moyens mensuels du poisson, le bilan de l'offre de produits de la pêche. Vous y trouverez également les dernières publications sur la pêche.

Carte : Activité de la flotte de pêche belge dans les zones CIEM, 2020-2022.



Source : ILVO sur la base du Département de l'Agriculture et de la Pêche



## DÉBARQUEMENTS DE POISSONS

Les débarquements totaux de la pêche maritime commerciale en Belgique s'élevèrent à 16 932 tonnes en 2022. Cela représente une augmentation de 1,5 % par rapport à l'année précédente.

En 2022, les débarquements totaux de la pêche maritime commerciale belge s'élevèrent à 16 932 tonnes. C'est 1,5 % de plus qu'en 2021 et la première augmentation depuis 2016. La tendance à la baisse au cours de la période 2016-2021 est liée d'une part au quota disponible. D'autre part, l'année 2020 a été une année de perturbation des échanges en raison de la crise du covid-19: en effet, une partie de la baisse peut s'expliquer par l'indemnité d'immobilisation élaborée pour l'industrie de la pêche dans ce contexte.

Les ports nationaux accueillent 79 % des débarquements de la flotte de pêche belge. Zeebrugge est numéro un avec une part de marché de 51 % et des débarquements de 6 789 tonnes. Ostende atteint 47 %, soit 6 273 tonnes. Nieuport est un acteur plus modeste avec 343 tonnes.

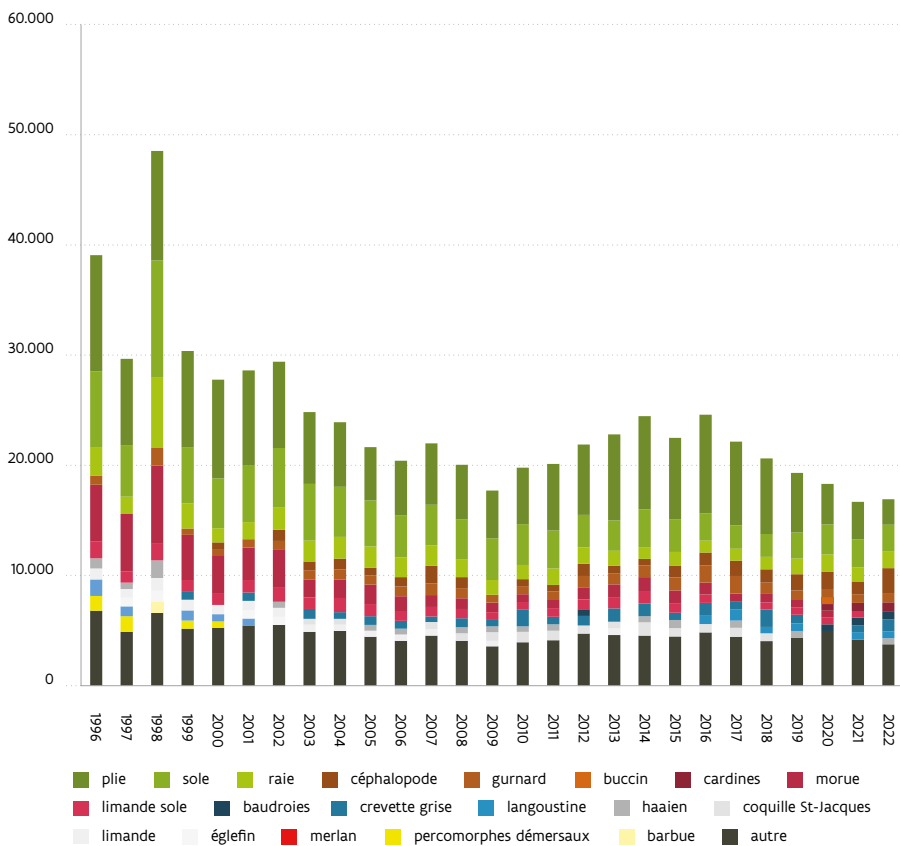
Les ports étrangers représentent près de 21 % (environ 3 500 tonnes) des débarquements de la flotte de pêche belge. Les ports néerlandais restent les ports étrangers les plus importants, représentant 57 % du total des débarquements dans les ports étrangers. Les débarquements au Danemark ont diminué de près d'un tiers, mais représentent encore 33 % des débarquements dans les ports étrangers. La part des ports espagnols est passée à 10 %. On notera la baisse de plus de 97 % des débarquements dans les ports français, qui n'atteignent plus que 7 tonnes. Les ports français ne représentent donc plus que 0,2 % des ports étrangers.

La pêche belge est une pêche mixte et exploite donc plusieurs stocks à la fois. La flotte est clairement spécialisée dans les poissons plats. La sole (2 444 tonnes) et la plie (2 314 tonnes) représentent respectivement 14,4 % et 13,7 % du volume de poisson débarqué en 2022. Le calmar et la raie suivent avec des parts respectives de 13,3 % et 8,9 %. Le top 10 comprend également les crevettes, les grondins, les cardines franches, les lottes, les langoustines et les requins. Les requins apparaissent pour la première fois dans le top 10, la petite et la grande roussette étant les espèces les plus pêchées.

Parmi les deux principales espèces de poissons, la plie a diminué de 32 % en termes absolus par rapport à 2021, tandis que la sole a subi une baisse de 3 %. Pour la plie, on observe déjà une forte tendance à la baisse depuis 2016, bien que le stock évolue favorablement. Les débarquements de calmars (+98 %) et de crevettes (+83 %) ont presque doublé. La limande-sole a disparu du top 10 en 2022.



Figure : Quantité de poissons débarqués par an



Source : Source: Chiffres de la pêche: [www.vlaanderen.be/visserijcijfers](http://www.vlaanderen.be/visserijcijfers)

